

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 25 novembre 2013

CP 13/11-16

L'an deux mille treize, le 25 novembre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Quorum à l'ouverture de la réunion (présents ou ayant donné procuration de vote) : MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Albert, Gonzalez, Roger, Roset, Hébral, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac ;

Absents excusés : MM. Astoul, Descazeaux et Marty

**PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2013-2014
COMPLEMENTAIRE**

**PROGRAMMATION DES OPERATIONS EXTERNES
2013 AU TITRE DU F.S.E**

Lors du vote du Budget Primitif, l'Assemblée Départementale a approuvé les autorisations d'engagement 2013 pour financer les actions externes pour un montant global de **950 000 €**.

Lors de sa réunion du 25 mars 2013, la commission permanente a approuvé le programme départemental d'insertion construit sur la période 2013-2014 à hauteur de **893 663 €** ainsi répartis:

- subventions aux communes et structures intercommunales : **52 686 €** sur la ligne budgétaire 657 348 S/F 564,
- subventions aux associations : **840 977 €** sur la ligne budgétaire 657 424 S/F 564.

Au vu du bilan intermédiaire de mise en œuvre de ce programme, je vous propose de faire un point sur sa réalisation et de le compléter par de nouvelles actions au vu de besoins nouveaux recensés.

I- BILAN DU PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION 2013 :

Le Programme Départemental d'Insertion est, au 30 septembre, réalisé à hauteur de 60% . Deux actions sont annulées pour un montant de **20 580 €** suite à la renonciation de leur mise en oeuvre pour raison financière par les opérateurs suivants:

- **MAISON DES HABITANTS** à Beaumont de Lomagne :
Atelier d'insertion Lomagnol (SDD 1360) : 3 600 €
- **CROIX ROUGE INSERTION MOISSAC** :
Appui à l'employabilité par la mise au travail (SDD 1350) : 16 980 €

II- ACTIONS COMPLÉMENTAIRES :

Dans le cadre de cette enveloppe disponible, je vous propose de retenir les actions suivantes qui respectent le cahier des charges du programme départemental d'insertion 2013-2014, pour un montant global de **19 136 €** :

Volet	Opérateurs	Action	Coût total de l'action	Somme PDI 2013-2014	Objectif d'orientations de 6 mois/an
AXE 1	ASSOCIATION QUERCY PAYS DE SERRES (AQPS) SDD RSAA 1368	Remobilisation individuelle et savoirs de base	4 520 €	4 520 €	5
AXE 2	ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE À LA RÉINSERTION ET À L'AUTONOMIE PAR L'HÉBERGEMENT (ADARAH) SDD FSEA 1369	Accompagnement au retour à l'emploi de personnes en difficulté	12 976 €	10 116 €	12
AXE 2	CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE TARN-ET-GARONNE (CIDFF) SDD FSEA 1371	Accompagnement pré professionnel ciblé sur des secteurs d'activités reconnus avec formations pré-qualifiantes (aide complémentaire)	4 500 €	4 500 €	+10 (augmentation de 5 à 15 orientations)
Total				19 136 €	

Par ailleurs, des avenants aux conventions signées avec deux opérateurs sont nécessaires, en raison des adaptations suivantes sans incidence financière :

- **INSERVEST** (SDD 1356-1357) : l'abandon de la création d'une antenne à Beaumont de Lomagne conduit à recentrer les 4 orientations prévues sur ce site pour un montant de 6 400 € sur le site de Montauban.
- **INSTEP** (SDD 1328-1340) : transfert du budget de 5 508 € de l'atelier savoirs de base prévu sur BEAUMONT non mis en œuvre faute de prescriptions, sur l'action accompagnement préprofessionnel individualisé dont les objectifs sont atteints.

Ces deux opérations bénéficient de cofinancement FSE.

III- PROGRAMMATION FSE

La Commission Européenne a approuvé le 9 juillet 2007 le programme national F.S.E (fonds social européen) pour la France. Il accompagne principalement des actions en faveur de l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques, l'amélioration de l'accès à l'emploi, le renforcement de la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations soit directement sous forme de subvention annuelle classique, soit sous forme de **subvention globale** qui transfère aux attributaires, qualifiés **d'organismes intermédiaires**, les responsabilités d'instruction, de programmation, de conventionnement, de suivi, de contrôles et de paiement de cette aide communautaire. Le programme national est fortement déconcentré et 85 % des crédits sont gérés par les Préfectures de Région.

Comme vous le savez, **le Département du Tarn et Garonne s'est saisi de cette opportunité en se positionnant en qualité d'organisme intermédiaire.**

Ainsi, au titre du Programme Départemental d'Insertion 2013, l'enveloppe FSE (opérations internes et externes) s'élève à **372 070 €** ainsi répartie :

- mesure 3.1.3 : cohésion sociale, accompagnement des politiques d'insertion des départements - inclusion sociale et lutte contre les discriminations : 359 070 € de F.S.E,
- mesure 5.1.1 : assistance technique : 13 000 € de F.S.E.

Une première sélection d'opérations externes a déjà été validée par la Commission Permanente du 25 mars 2013, pour un montant de 234 128 €, les opérations internes l'ayant été en date du 28 octobre.

Je vous propose de vous prononcer aujourd'hui sur la programmation d'un nouvel ensemble d'**opérations externes à conventionner pour 2013** pour un montant de **23 616 €** figurant en annexe. Ces opérations, qui seront réalisées au titre d'un financement alternatif, avaient été retenues par le comité de sélection du 7 février et placées sur liste d'attente.

Ces deux actions concernent :

- **L'ADARAH** – Il s'agit d'une action nouvelle d'accompagnement des résidents, bénéficiaires du RSA, **pour un montant de 10 116 €.**

- **Le CIDFF** – Cette action d’accompagnement pré-professionnel avec formations qualifiantes auprès d'un public exclusivement féminin avait déjà été retenue par notre département dans le cadre du plan départemental d'insertion en dehors de financement européen. Aujourd'hui, des besoins d'accompagnement nouveaux apparaissent - notamment sur la question de l'élaboration du projet professionnel - pouvant bénéficier d'un financement européen, **pour un montant de 13 500 €**. C'est pourquoi je vous propose de dé-conventionner cette opération au titre de la politique RSA association au profit d'une demande de subvention FSE.

En conclusion, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la délibération de la commission permanente du 25 mars 2013 approuvant le PDI sur la période 2013-2014 et validant une première sélection d'opérations externes (programme FSE),

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve comme suit le Programme Départemental d'Insertion complémentaire 2013-2014 d'un montant global de **19 136 €** portant à 892 219 € le montant des engagements :

Volet	Opérateurs	Action	Coût total de l'action	Somme PDI 2013-2014	Objectif d'orientations de 6 mois/an
AXE 1	ASSOCIATION QUERCY PAYS DE SERRES (AQPS) SDD RSAA 1368	Remobilisation individuelle et savoirs de base	4 520 €	4 520 €	5
AXE 2	ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE À LA RÉINSERTION ET À L'AUTONOMIE PAR L'HÉBERGEMENT (ADARAH) SDD FSEA 1369	Accompagnement au retour à l'emploi de personnes en difficulté	12 976 €	10 116 €	12

Volet	Opérateurs	Action	Coût total de l'action	Somme PDI 2013-2014	Objectif d'orientations de 6 mois/an
AXE 2	CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE TARN-ET-GARONNE (CIDFF) SDD FSEA 1371	Accompagnement pré professionnel ciblé sur des secteurs d'activités reconnus avec formations pré-qualifiantes (aide complémentaire)	4 500 €	4 500 €	+10 (augmentation de 5 à 15 orientations)
Total				19 136 €	

- Impute la dépense correspondante à l'article 657424-564 du budget départemental ;
- Approuve les avenants aux conventions signées avec deux opérateurs en raison des adaptations suivantes sans incidence financière :
 - **INSERVEST** (SDD 1356-1357) : l'abandon de la création d'une antenne à Beaumont de Lomagne conduit à recentrer les 4 orientations prévues sur ce site pour un montant de 6 400 € sur le site de Montauban.
 - **INSTEP** (SDD 1328-1340) : transfert du budget de 5 508 € de l'atelier savoirs de base prévu sur BEAUMONT non mis en œuvre faute de prescriptions, sur l'action accompagnement préprofessionnel individualisé dont les objectifs sont atteints.
- Adopte l'additif d'opérations externes FSE de 2013 d'un montant de 23 616 € tel que présenté en annexe ;
- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département les conventions et les avenants avec les opérateurs ainsi que tous documents afférents.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,